



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
8 août 2002  
Français  
Original: anglais

**Deuxième session ordinaire de 2002**

23-27 septembre 2002, New York

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Fonds de développement des Nations Unies pour la femme**

Document d'appui

**Rapport du Directeur exécutif\***

*Résumé*

Le présent document contient un examen à mi-parcours de la mise en oeuvre de la Stratégie et du Plan d'exécution d'UNIFEM pour 2000-2003, et décrit les tendances, difficultés et principaux résultats obtenus au cours de l'exercice biennal 2000-2002.

Les perspectives et problèmes du monde contemporain mettent en relief la nécessité d'une direction novatrice, d'une justice économique et d'un engagement d'assurer une paix durable. Les femmes jouent un rôle crucial dans tous les efforts visant à créer un monde qui ne connaîtrait pas la pauvreté, la violence et l'inégalité. La programmation d'UNIFEM, axée sur la sécurité économique des femmes, la gouvernance et la consolidation de la paix ainsi que les droits fondamentaux des femmes, facilite considérablement l'action menée par les organismes des Nations Unies pour surmonter ces problèmes. La mise en oeuvre de chacun de ces objectifs est mesurée et régie par un cadre axé sur les résultats visant à créer une institution fondée sur l'apprentissage et la connaissance. Le présent rapport communique les principaux résultats obtenus dans chacun des domaines d'activité d'UNIFEM et examine les problèmes et perspectives de sa stratégie et de son plan d'exécution durant son deuxième exercice biennal.

Lorsqu'il prendra acte du présent rapport, le Conseil d'administration souhaitera peut-être approuver les résultats obtenus par UNIFEM dans la mise en oeuvre de sa stratégie et de son plan d'exécution pour 2002-2003, reconnaître les progrès que le Fonds n'a cessé de faire pour devenir au sein du système des Nations Unies pour le développement un centre d'études avancées pour la promotion du renforcement du pouvoir d'action des femmes et de l'égalité des sexes,

\* Du fait des opérations de collecte et de synthèse des résultats provenant de toutes les régions nécessaires pour présenter au Conseil d'administration les informations les plus récentes, le présent document a été soumis avec retard.



conformément au mandat qui lui a été confié dans la résolution 39/125 de l'Assemblée générale, et réaffirmer le rôle d'UNIFEM dans la promotion de l'intégration des femmes grâce aux activités opérationnelles du système des Nations Unies.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction .....	1–5	3
I. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme : mission et mandat . .	6–8	4
II. Stratégie et Plan d'exécution d'UNIFEM pour 2000-2003 : examen à mi-parcours	9–51	4
A. Activités relatives aux programmes.....	10–29	5
B. Renforcement des capacités du système des Nations Unies en faveur de la prise en compte des sexospécificités .....	30–35	10
C. Principes d'apprentissage et partenariats stratégiques .....	36–40	11
D. Gestion financière, gestion du personnel et gestion des programmes.....	41–45	12
E. Élargissement de la base de ressources .....	46–51	13
III. Deuxième exercice biennal 2002-2003 : relever les défis et exploiter les possibilités .....	52–56	14

## Introduction

1. À sa deuxième session ordinaire en avril 2000, le Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP a approuvé la Stratégie et le Plan d'exécution pour 2000-2003 du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM). Compte tenu des résultats du plan précédent, de l'expérience acquise et de ses lacunes, la Stratégie et le Plan d'exécution pour 2000-2003 ont défini cinq objectifs stratégiques qui guident les activités du Fonds au cours des quatre prochaines années. Le présent rapport contient un examen à mi-parcours de la mise en oeuvre de la Stratégie et du Plan d'exécution pour 2000-2003, axé sur les tendances, les obstacles et les principaux résultats obtenus durant la période 2000-2002.

2. Les efforts d'UNIFEM sont guidés principalement par deux documents convenus à l'échelon mondial, à savoir le Plan d'action de Beijing, adopté lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes en 1995 et la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La vocation d'UNIFEM est de créer des organisations féminines dynamiques capables de négocier des politiques nouvelles et plus favorables avec les gouvernements et les organisations internationales et d'aider les gouvernements à mettre en oeuvre les engagements qu'ils ont pris de renforcer le pouvoir d'action des femmes et d'assurer l'égalité des sexes. Dans le contexte du programme de réformes proposé par le Secrétaire général, UNIFEM apporte son appui au système des Nations Unies en veillant à ce que les questions touchant la condition féminine soient intégrées dans les politiques et activités des organismes des Nations Unies, des gouvernements et des partenaires de la société civile.

### Tendances : obstacles et perspectives

3. Pendant la période considérée, plusieurs tendances mondiales ont influé sur les travaux d'UNIFEM, créant à la fois des difficultés et des perspectives. En premier lieu, la mondialisation a influé de plus en plus sur les perspectives économiques à l'échelle mondiale, mais ses effets ne sont pas uniformes, créant à la fois des risques et des possibilités. Si la mondialisation a offert aux producteurs et entrepreneurs locaux des possibilités d'accéder aux marchés internationaux, pour de nombreuses femmes pauvres, elle a accentué les

inégalités existantes, en entraînant souvent la perte de leurs moyens de subsistance, de leurs droits dans le domaine du travail et de leurs prestations sociales. En deuxième lieu, le nombre croissant de conflits nationaux et régionaux, notamment en Afghanistan, en Asie du Sud, au Moyen-Orient et en Afrique, met en évidence la présence d'une très grande majorité de femmes parmi les déplacés et les réfugiés de même que la généralisation de la violence sexuelle comme arme de guerre, et souligne la nécessité de faire appel aux femmes pour le règlement des conflits et la consolidation de la paix. Enfin, le taux croissant de contamination par le VIH/sida chez les femmes montre bien que même dans les situations où il n'existe pas de conflits, les droits fondamentaux des femmes sont toujours niés, bafoués ou ignorés dans de nombreux pays et milieux. La violence à l'égard des femmes se poursuit sous ses multiples formes et si l'on tient de plus en plus compte des aspects du VIH/sida concernant les sexospécificités et les droits de l'homme, il faut d'urgence mettre davantage en relief le fait que cette pandémie frappe de plus en plus les femmes et prendre des mesures plus énergiques à cet égard.

4. Dans le même temps, plusieurs faits récents au sein du système des Nations Unies ont considérablement accru les possibilités pour UNIFEM de progresser dans la mise en oeuvre de son mandat ainsi que de sa stratégie et de son plan d'exécution. En juin 2000, lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies ayant pour thème « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » (Beijing+5), les gouvernements ont réaffirmé et renforcé les engagements qu'ils avaient pris lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing en 1995. La Déclaration d'engagement signée par tous les 189 États Membres lors de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au VIH/sida en juin 1999 a placé l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir d'action des femmes au premier rang des efforts visant à combattre l'épidémie à l'échelon mondial. Les objectifs du Millénaire en matière de développement, adoptés lors du Sommet du Millénaire en septembre 2000, comptent en troisième place la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomie des femmes, confirmant la mission et le mandat d'UNIFEM. Enfin, l'adoption en octobre 2000 de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité relative aux femmes, à la paix et à la sécurité offre

l'occasion de promouvoir la participation des femmes à des postes de responsabilité pour la gouvernance et la consolidation de la paix dans toutes les régions.

5. L'égalité des sexes est aussi l'une des 14 sections thématiques de l'examen triennal d'ensemble (E/1998/48). Dans l'examen triennal réalisé en 2002, où l'importance de la mondialisation est reconnue, préconise vivement une amélioration des partenariats et des activités de renforcement des capacités au sein du système des Nations Unies à l'appui des priorités nationales en matière de développement, et recommande précisément la prise d'initiatives pour inverser la tendance à la féminisation de la pauvreté ainsi qu'une accélération des efforts dans le domaine de l'intégration des femmes dans toutes les activités opérationnelles.

## **I. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme : mission et mandat**

6. Au sein du système des Nations Unies, UNIFEM oeuvre en faveur du renforcement du pouvoir d'action des femmes et de l'égalité des sexes et intègre les problèmes des femmes dans les programmes nationaux, régionaux et mondiaux en favorisant la collaboration et en apportant une assistance financière et technique aux stratégies visant à assurer l'intégration des femmes et à renforcer leur pouvoir d'action. Son mandat consiste à : a) appuyer des activités novatrices et expérimentales en faveur des femmes conformément aux priorités nationales et régionales; b) servir de catalyseur, dans le but de faire participer les femmes aux principales activités de développement, aussi souvent que possible au stade des préinvestissements; et c) jouer un rôle novateur et catalyseur pour ce qui est du système de coopération des Nations Unies en matière de développement (résolution 39/125 de l'Assemblée générale). Dans ses résolutions ultérieures, l'Assemblée générale (résolutions 54/136 et 56/130) a approuvé et renforcé les travaux d'UNIFEM dans plusieurs domaines stratégiques, notamment l'application de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la paix et la sécurité et le VIH/sida.

7. Les perspectives et problèmes du monde contemporain font de la direction novatrice, de la

justice économique et de l'engagement d'assurer une paix durable dans le monde une nécessité impérieuse. Les femmes jouent un rôle crucial à cet égard et doivent donc être associées à toutes les stratégies nationales et internationales visant à créer un monde qui ne connaîtrait pas la pauvreté, la violence et l'inégalité. La programmation d'UNIFEM – axée sur la sécurité économique, la gouvernance, la consolidation de la paix et la promotion des droits fondamentaux des femmes – contribue considérablement à l'action concertée menée par l'Organisation des Nations Unies pour relever les défis actuels.

8. UNIFEM fait face à ces perspectives et obstacles en renforçant l'orientation stratégique, la synergie et les liens entre ses activités relatives aux programmes. Cinq stratégies fondamentales guident l'action d'UNIFEM : a) renforcer les capacités et la direction des organisations et réseaux de femmes; b) mobiliser un appui politique et financier en faveur des femmes auprès d'un large éventail de parties intéressées; c) forger de nouveaux partenariats entre les organisations de femmes, les gouvernements, les organismes des Nations Unies et le secteur privé; d) entreprendre des projets pilotes pour tester des méthodes novatrices de renforcement du pouvoir d'action des femmes et d'intégration des sexes; et e) constituer une base de données sur les stratégies efficaces pour assurer un développement général.

## **II. Stratégie et Plan d'exécution d'UNIFEM pour 2000-2003 : examen à mi-parcours**

9. Les travaux d'UNIFEM sont guidés par sa stratégie et son plan d'exécution pour 2000-2003, qui sont axés sur cinq objectifs principaux :

a) Multiplier les options qui s'offrent aux femmes, en particulier les plus pauvres, au moyen de programmes axés sur trois domaines thématiques;

b) Renforcer la capacité du système des Nations Unies d'appuyer l'autonomisation des femmes et l'intégration des questions relatives aux femmes;

c) Accroître l'efficacité d'UNIFEM en s'appuyant sur le principe de l'apprentissage continu et en formant des partenariats stratégiques;

d) Faire en sorte que le personnel d'UNIFEM et les systèmes de gestion financière et de gestion des programmes contribuent de manière efficace à la réalisation des objectifs et programmes du Fonds;

e) Élargir et diversifier la base de ressources.

Par ailleurs, la Stratégie et le Plan d'exécution décrivent les progrès accomplis et les résultats obtenus dans la réalisation de chacun de ces objectifs.

### A. Activités relatives aux programmes

10. Les activités relatives aux programmes d'UNIFEM consistent essentiellement à obtenir et mesurer les résultats dans le cadre de l'objectif 1 : multiplier les options et les possibilités qui s'offrent aux femmes, en particulier aux plus pauvres, au moyen de programmes axés sur trois domaines d'activité thématiques. Ces activités consistent à : a) renforcer la sécurité et les droits économiques des femmes; b) faire en sorte que les femmes occupant des postes de responsabilité aient un droit de regard sur la gouvernance et la consolidation de la paix; et c) promouvoir les droits fondamentaux des femmes et éliminer la violence dont elles font l'objet.

11. La mise en oeuvre de chacun de ces objectifs est mesurée et guidée par un cadre axé sur les résultats mis au point à l'issue d'un processus de consultation et vise à créer un organisme fondé sur l'apprentissage et la connaissance. Pour chaque objectif, il a été défini une série de résultats escomptés, accompagnée d'un ensemble d'indicateurs de progrès et d'un guide permettant de les mesurer. Les principaux résultats issus des travaux réalisés dans ces trois domaines d'activité thématiques sont les suivants : a) sécurité et droits économiques des femmes; b) participation des femmes occupant des postes de responsabilité à la gouvernance et à la consolidation de la paix; et c) droits fondamentaux des femmes et élimination de la violence dont elles font l'objet.

#### Sécurité et droits économiques des femmes

12. L'action entreprise par UNIFEM pour renforcer la sécurité et les droits économiques des femmes tient compte des perspectives et difficultés résultant de la mondialisation. Les activités du Fonds dans ce domaine ont permis d'obtenir quatre principaux résultats.

13. *Mise en place de nouvelles institutions et adoption de nouvelles lois et de nouvelles politiques en faveur de l'égalité des hommes et des femmes en matière de propriété et d'accès aux ressources économiques, renforcement des mécanismes existants en la matière et mesures visant à assurer que le travail des femmes soit reconnu, apprécié et soutenu.* UNIFEM appuie les efforts visant à faire prendre conscience aux décideurs des préjugés sexistes qui limitent les perspectives économiques des femmes, y compris les régimes fiscaux, les politiques de crédit et d'investissement qui exercent une discrimination à l'égard des femmes, et du stéréotype répandu de « l'homme-soutien de famille » qui fait que le travail et le mérite des femmes ne sont pas pleinement reconnus. UNIFEM collabore avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) à la définition des besoins des travailleuses à domicile et préconise une plus grande protection sociale dans la région de l'Asie et du Pacifique. Le Fonds appuie également des études et des stratégies de renforcement des capacités en vue de déterminer les répercussions de la législation et accords nationaux et internationaux sur les droits économiques et sociaux des femmes en Amérique latine. Au Tadjikistan, UNIFEM a fait campagne avec succès auprès des législateurs pour qu'ils éliminent les charges financières excessives qui pesaient sur les femmes pratiquant le métier de petit commerçant. Le Fonds recommande également la collecte et l'utilisation de données ventilées par sexe qui devraient servir à élaborer des politiques économiques, à inspirer une législation et des politiques propres à renforcer la sécurité économique des femmes dans le secteur non structuré, à favoriser des activités locales qui établissent un lien entre les droits économiques des femmes et leurs droits sociaux. Il s'attache à faire en sorte que les recensements fassent apparaître plus clairement le travail non rémunéré des femmes. Grâce à la collaboration instituée entre UNIFEM et les bureaux nationaux de statistique, les systèmes de collecte des données en Inde et au Népal tiennent désormais compte des sexospécificités, ce qui incite les décideurs à accepter plus facilement la nécessité de mesurer le travail des femmes dans les recensements nationaux.

14. *Meilleure connaissance de la manière dont les femmes pauvres peuvent gérer la mondialisation et la transition économique.* L'action menée par UNIFEM dans ce domaine consiste essentiellement à analyser les effets que les politiques commerciales ont sur les

moyens d'existence des femmes et à intégrer la problématique homme/femme dans les politiques macroéconomiques. En Afrique et en Amérique latine, UNIFEM contribue à la mise en place de réseaux régionaux chargés de plaider en faveur de choix macroéconomiques, soucieux de l'égalité des sexes, notamment un réseau de femmes africaines économistes et un réseau d'organisations non gouvernementales d'Amérique latine et des Caraïbes dénommé Iniciativa Cartagena, qui préconise une démarche tenant compte des sexospécificités dans les documents issus de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui a eu lieu à Monterrey (Mexique) en mars 2002 et dans les mesures à prendre pour y donner suite.

15. *Capacité économique accrue des femmes qui sont chefs d'entreprise, qui exercent des activités productives ou qui travaillent dans le secteur non structuré.* L'appui qu'UNIFEM leur apporte permet aux femmes exerçant des activités productives de renforcer leurs liens avec le marché, d'avoir accès aux techniques d'information et de communication en vue de favoriser le développement de leurs activités et d'analyser les sous-secteurs afin d'identifier les créneaux porteurs. L'assistance d'UNIFEM a joué un rôle capital dans le lancement du Réseau de ressources techniques pour les petites et microentreprises dans les États arabes, d'un forum pour les femmes chefs d'entreprise en Asie du Sud, d'un réseau d'artisanes péruviennes et équatoriennes et de réseaux de femmes chefs d'entreprise qui utilisent ces techniques pour accéder à de nouveaux marchés.

#### **Renforcement des possibilités dans le domaine des techniques de l'information et de la communication**

En Jordanie, un partenariat novateur a été institué entre UNIFEM, Cisco Systems et le Gouvernement jordanien pour élargir les possibilités qui s'offrent aux femmes dans le secteur des TIC. Avec l'appui de la Fondation Cisco, UNIFEM a fait établir une évaluation détaillée des questions relatives à l'égalité des sexes et des possibilités qui s'offrent aux femmes dans ce secteur, dont il a partagé le résultat avec le gouvernement et les établissements d'enseignement supérieur. Le partenariat élabore pour le réseau Cisco des programmes s'adressant spécifiquement aux femmes et a mis au point un programme d'études qui tient compte des besoins et des intérêts des jeunes

femmes. Les résultats de ce projet pilote seront utilisés dans le cadre de projets transposables dans d'autres pays de la région.

16. *Nouveaux engagements à intégrer la problématique homme-femme dans les politiques et allocations budgétaires du gouvernement.* UNIFEM apporte un appui direct à des analyses budgétaires sexospécifiques dans plus de 20 pays bénéficiaires de programmes. Il a collaboré avec le Gouvernement belge à l'organisation d'une rencontre mondiale sur le thème du renforcement de la gouvernance économique et sociale par le biais d'une budgétisation tenant compte des sexospécificités, qui avait pour objectif de mobiliser un appui politique et financier en vue de renforcer les moyens dont disposent les gouvernements et les organisations de la société civile, pour mener à bien ces initiatives et d'appuyer la conception mondiale d'une budgétisation tenant compte des sexospécificités dans tous les pays d'ici à 2015. Cette rencontre a amené 47 pays à adopter un communiqué dans lequel les gouvernements et les organisations non gouvernementales sont engagés à incorporer une analyse sexospécifique dans la préparation, l'exécution, l'audit et l'évaluation des budgets nationaux à tous les niveaux. Les activités de plaidoyer menées par UNIFEM ont conduit le Mexique à intégrer une analyse sexospécifique dans la formulation de son budget de santé national et le Gouvernement indien à inclure un chapitre sur les inégalités entre les hommes et les femmes dans son rapport annuel sur la situation économique du pays.

#### **Accès des femmes aux responsabilités pour orienter la gouvernance et la consolidation de la paix**

17. Les programmes d'UNIFEM dans le domaine de la gouvernance et de la consolidation de la paix visent à intégrer une perspective sexospécifique aux processus constitutionnels, électoraux, législatifs, judiciaires ainsi qu'à la prise de décisions afin de renforcer l'état de droit et d'assurer l'égalité des sexes. Ses activités sont axées sur la fourniture d'une assistance aux femmes dans les situations de conflit et visent à promouvoir leur participation aux processus de paix et à renforcer la prise en compte des sexospécificités dans les processus électoraux, constitutionnels, législatifs et judiciaires.

**Garantir un rôle aux femmes  
dans la reconstruction de l'Afghanistan**

UNIFEM s'emploie à promouvoir l'accès des femmes aux responsabilités dans les domaines de la consolidation de la paix et de la reconstruction, pour permettre aux femmes d'exprimer leurs besoins et d'adopter une vision commune pour l'avenir. Une rencontre de femmes, organisée à Bruxelles en décembre 2001 par UNIFEM en partenariat avec le Gouvernement belge, a réuni 40 Afghanes venues d'Afghanistan et de la diaspora ainsi que des donateurs et des organismes des Nations Unies travaillant en Afghanistan. Cette rencontre a débouché sur l'adoption du Programme d'action de Bruxelles qui a servi à élaborer le Programme d'assistance immédiate et transitoire des Nations Unies pour le peuple afghan, de 2002, et à établir l'évaluation des besoins préalables préparée sous les auspices du PNUD, de la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement. La consultation des femmes afghanes qui a eu lieu à Kaboul en mars 2002 a réuni 60 femmes de provinces différentes et a abouti à l'établissement d'un programme national pour les femmes recommandant un accès accru des femmes aux soins de santé et à l'éducation et une participation plus grande des femmes à la vie politique, économique et sociale.

La stratégie adoptée par UNIFEM pour l'Afghanistan est axée sur les domaines ci-après : a) *renforcement de la sécurité économique des femmes, de leurs droits et de leurs possibilités d'accès à des moyens d'existence sûrs*, grâce à la formation, à l'emploi et à un accès accru au marché (en collaboration avec l'OIT et l'ONUDI); b) *participation des femmes à la prise de décisions au niveau national*, et promotion de réformes juridiques et constitutionnelles pour assurer le respect des normes adoptées au niveau international; c) *soutien du Ministère des affaires féminines* pour l'aider à élaborer une stratégie nationale qui appuie la promotion de la femme et à veiller à ce que les questions qui intéressent les femmes soient mieux prises en compte lors de la formulation des politiques nationales (en collaboration avec le PNUD); d) *appui en faveur de la création de centres régionaux pour les femmes*, en collaboration avec le Ministère des affaires féminines, pour former les prestataires de services et les ONG féminines à toute une gamme de services juridiques et sociaux; e) *appui à la réintégration des femmes déplacées et réfugiées* dans leurs communautés d'origine (en collaboration

avec le HCR); f) *fourniture d'un appui technique aux efforts menés à l'échelle du système des Nations Unies* pour assurer la participation des femmes aux actions menées par les organismes des Nations Unies; et g) *appui aux ONG, aux médias et à la société civile* pour susciter une prise de conscience accrue de la situation des femmes et de leurs besoins.

18. Les travaux d'UNIFEM dans ce domaine se sont considérablement développés au cours de la période considérée, en particulier après l'adoption de la résolution 1325 du Conseil de sécurité. Lors des préparatifs du débat historique que le Conseil de sécurité a tenu sur les femmes, la paix et la sécurité, la Namibie, qui assurait la présidence du Conseil, a demandé à UNIFEM d'établir des documents de base et de faire un exposé au Conseil. UNIFEM, en collaboration avec le Groupe de travail des ONG sur les femmes et la paix internationale, a pris des dispositions pour permettre à des défenseurs des droits des femmes, venant du Guatemala, de la Zambie, de la Somalie et de la Sierra Leone et ayant l'expérience des négociations de paix, de présenter leurs points de vue personnels aux membres du Conseil de sécurité. Leurs témoignages ont suscité une vive réaction de la part des membres du Conseil. Au cours de la période considérée, des donateurs bilatéraux et la Fondation des Nations Unies ont versé des contributions d'un montant s'élevant à près de 15 millions de dollars à des programmes pluriannuels destinés à aider les femmes vivant dans des situations de conflit, à faire comprendre les effets de la guerre et des conflits armés sur les femmes et à soutenir le rôle des femmes dans la consolidation de la paix. Deux résultats particulièrement importants ont été obtenus dans ce domaine.

19. *Création de modèles transposables pour accroître l'accès des femmes à des postes de responsabilité en matière de consolidation de la paix et de reconstruction.* En Afrique, suite au succès de ses activités de plaidoyer qui ont abouti à la prise en compte des questions relatives aux femmes dans le processus de paix au Burundi, UNIFEM a été invité par le Facilitateur du dialogue intercongolais à conseiller puis à aider des groupes de femmes qui élaboraient un programme visant à influencer sur les négociations de paix au Congo. Au Timor oriental, UNIFEM a collaboré avec le Conseiller pour les questions de sexospécificité de l'Administration transitoire des Nations Unies afin de favoriser la participation des femmes à la vie

politique et, à la suite de cette action, 268 candidates (soit 27 % du nombre total de candidats) se sont présentées aux élections à l'Assemblée constituante, composée de 88 membres, et une femme a été élue.

20. *Partenariats nouveaux ou renforcés avec les organismes des Nations Unies pour aider les femmes à accéder à des postes de responsabilité en matière de consolidation de la paix et pour veiller à ce que toutes les activités de protection et d'assistance tiennent compte des problèmes de sexospécificité.* Une collaboration a été lancée dans divers domaines : avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et le Fonds pour les activités des Nations Unies pour la population (FNUAP) afin de traiter de la question des sexospécificités et du VIH/sida dans le contexte du maintien de la paix en Sierra Leone; avec le Département des affaires politiques du Secrétariat de l'ONU pour aider les femmes à participer aux processus de paix au Burundi, en République démocratique du Congo et au Soudan; avec le Groupe des Nations Unies pour le développement et l'équipe de pays des Nations Unies déployée à Islamabad pour élaborer la section concernant les femmes du Plan d'assistance immédiate et transitoire de 2002 pour le peuple afghan; et avec le bureau de la Conseillère spéciale pour l'égalité des sexes et la promotion de la femme et le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'ONU pour le suivi de la résolution 1325 du Conseil de sécurité. La participation d'UNIFEM à l'appel global lancé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour l'Afghanistan a mis en relief la situation des femmes et a stimulé les discussions au sein du Bureau sur les moyens d'accroître l'attention prêtée aux questions d'égalité des sexes dans les processus interorganisations. Les partenariats créés par UNIFEM en Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants ont débouché sur la constitution d'un réseau d'organisations qui s'emploient à renforcer le rôle joué par les femmes dans la consolidation de la paix, comprenant l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, le Programme du réseau Soros pour les femmes et les organismes des Nations Unies exerçant des activités dans la région.

21. L'action menée par UNIFEM pour accroître l'accès des femmes aux responsabilités vise également à renforcer les liens entre les mécanismes existants

pour les femmes, les femmes parlementaires et le mouvement féministe. L'appui accordé à la première Conférence de femmes parlementaires pour l'Asie et le Pacifique sur la nouvelle place des femmes aux postes de responsabilité et la bonne gouvernance au XXI<sup>e</sup> siècle a contribué à une meilleure compréhension du rôle des femmes dans ce domaine. L'appui accordé aux organisations de femmes et au mécanisme national pour les femmes en Équateur a conduit à l'adoption d'un quota de 30 % pour les femmes aux élections, qui sera majoré de 5 % lors de chaque élection successive jusqu'à ce qu'il atteigne 50 %.

#### **Promotion des droits fondamentaux des femmes et élimination de la violence à l'égard des femmes**

22. L'action menée par UNIFEM pour promouvoir les droits fondamentaux des femmes et éliminer la violence à l'égard des femmes comprend désormais un programme ayant pour but d'intégrer la question de l'égalité des sexes dans les stratégies de lutte contre le VIH/sida et un programme continu qui vise à promouvoir la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et le Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Les efforts déployés dans ce domaine ont abouti aux trois principaux résultats ci-après.

23. *Adoption ou renforcement de politiques, dispositions législatives et engagements pour protéger les droits fondamentaux des femmes.* L'adoption d'une nouvelle loi sur la violence dans la famille en Ukraine, d'un plan national visant à éliminer la violence à l'égard des femmes en Indonésie et d'un plan d'action national relatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes au Népal, ainsi que l'utilisation de la Convention comme outil pour la révision de la Constitution au Rwanda sont des exemples d'instauration d'un environnement plus favorable aux droits des femmes résultant d'activités financées par UNIFEM dans toutes les régions.

24. L'action menée par UNIFEM en ce qui concerne la Convention a été axée sur l'amélioration de la présentation des rapports et de leur suivi et de l'application de la Convention, et sur le renforcement des partenariats entre les gouvernements et les ONG afin que la Convention soit utilisée pour créer des cadres juridiques et décisionnels plus forts pour assurer

l'égalité des sexes. Les principaux programmes concernent les domaines ci-après : Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et charia en Asie occidentale; Convention et participation des femmes à la vie politique en Asie du Sud-Est (en collaboration avec le PNUD); vulgarisation de la Convention dans la région des Caraïbes; appui technique pour lier la Convention à d'autres problèmes critiques au niveau mondial, tels que la lutte contre le VIH/sida. UNIFEM facilite la participation des gouvernements et des ONG à la préparation des rapports établis au titre de la Convention et l'interaction entre les ONG et les membres du Comité de la Convention.

25. *Mise en place de mécanismes institutionnels pour lutter contre la violence sexiste ou renforcement des mécanismes existants.* Des mécanismes institutionnels ont été créés ou renforcés au moyen de projets comme ceux exécutés au Bangladesh, où le Gouvernement est en train de mettre en place une cellule de lutte contre la traite des femmes qui relève de plusieurs ministères, et au Brésil, où les autorités municipales de nombreuses villes ont créé un réseau intersectoriel de services communautaires et gouvernementaux pour améliorer l'aide aux femmes qui survivent à la violence. UNIFEM collabore avec l'OIT pour mieux faire connaître la contribution apportée par les femmes à l'« économie des soins » et l'impact de l'épidémie du VIH/sida sur la vie des femmes et sur les possibilités qui s'offrent à elles. Le Fonds étudie également la possibilité de créer des « zones d'égalité des sexes » pour montrer qu'une fois que des mécanismes juridiques et des politiques qui tiennent compte des sexospécificités qui sont en place ou ont été adoptés, il est possible d'arrêter la progression de l'épidémie et de transformer les relations entre les sexes. Ce programme a été mis à l'essai en Inde, où il est axé sur l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes et aux droits de l'homme dans les politiques de la Société des chemins de fer indiens.

26. *Adoption de stratégies élargies et transposables reprenant les enseignements tirés des projets pilotes financés par UNIFEM et l'expérience acquise* dans le domaine de l'élimination de la violence à l'égard des femmes et de la prise en considération des aspects sexospécifiques du VIH/sida. La campagne régionale de mobilisation contre la violence à l'égard des femmes dans la Communauté d'États indépendants (CEI) lancée par UNIFEM en 2001 s'inspire des

enseignements tirés des campagnes de 1998-1999 menées par le Fonds en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Afrique et dans la région de l'Asie et du Pacifique. L'initiative d'UNIFEM en Asie du Sud sur la traite des femmes s'appuie sur l'expérience acquise grâce aux projets du Fonds d'affectation spéciale et sur la demande créée par la campagne régionale menée par UNIFEM en 1999. Les méthodes de formation élaborées dans le cadre du programme pilote d'UNIFEM sur la prise en compte des problèmes sexospécifiques dans la lutte contre l'épidémie de VIH/sida ont été reprises dans des universités en Thaïlande, au Mexique et aux Bahamas.

27. *Recours au Fonds d'affectation spéciale d'UNIFEM pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes* pour expérimenter des stratégies novatrices et les pratiques optimales. Les enseignements tirés des opérations du Fonds d'affectation spéciale sont appliqués dans des programmes nationaux, régionaux et mondiaux que le réseau et les partenaires d'UNIFEM sur le terrain transforment en stratégie à long terme et à impact élevé pour éliminer la violence à l'égard des femmes. Depuis qu'il a commencé ses opérations en 1996, le Fonds d'affectation spéciale a octroyé 5,3 millions de dollars à 127 initiatives dans plus de 70 pays. Au cours des trois dernières années, il a enregistré une augmentation sans précédent des demandes de subventions, qui sont passées de 136 en 1999 à plus de 325, pour un montant supérieur à 17,5 millions de dollars en 2001.

#### **Examen quinquennal du Plan d'action de Beijing**

28. L'examen quinquennal du Plan d'action de Beijing en juin 2000 a offert une occasion exceptionnelle de recentrer l'attention sur les actions concrètes nécessaires pour assurer l'égalité des sexes. Au cours du processus préparatoire, UNIFEM a organisé des ateliers de formation et encouragé la participation des jeunes femmes. En Asie occidentale, le Fonds a aidé à organiser la réunion d'ONG arabes en février 2000 qui a préparé son propre rapport régional. En Europe centrale et orientale et dans la CEI, des déclarations rédigées par des participants aux ateliers ont été incorporées dans le document préparatoire régional.

29. UNIFEM appuie également des activités visant à assurer que l'impulsion donnée par l'examen quinquennal produise des avantages concrets sur le

plan de la promotion de la femme. UNIFEM a organisé des sections de suivi pour permettre aux ONG d'aider les gouvernements à renforcer les mécanismes de contrôle en Afrique et il exécute un projet triennal visant à produire des indicateurs sociaux et sexospécifiques pour le suivi du Plan d'action de Beijing en Amérique latine et dans les Caraïbes.

## **B. Renforcement des capacités du système des Nations Unies en faveur de la prise en compte des sexospécificités**

30. En tant que catalyste et organisme novateur dans le système des Nations Unies, UNIFEM a des possibilités et une responsabilité particulières s'agissant d'encourager les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies à renforcer leurs programmes visant à promouvoir l'égalité des sexes. Les efforts d'UNIFEM ont considérablement bénéficié du programme de réformes du Secrétaire général qui a mis l'accent sur le renforcement de la coordination et de la collaboration dans la suite donnée aux conférences mondiales des Nations Unies.

31. Le fait que l'égalité des sexes a été désignée à la fois comme un objectif de développement du Millénaire en soi mais aussi comme une question liée à l'ensemble des objectifs de développement a été un succès majeur pour ses défenseurs en 2001, offrant des possibilités sans précédent d'attirer une attention accrue sur les efforts menés pour parvenir à ce résultat et de demander qu'il en soit rendu compte, alors même que les organismes des Nations Unies et les gouvernements collaborent pour créer des indicateurs et mettre en place des mécanismes de suivi des progrès accomplis.

32. En ce qui concerne le système des coordonnateurs résidents, les groupes thématiques interinstitutions et des instruments propres à chaque pays, tels que les bilans communs de pays et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement continuent à fournir des possibilités d'intégrer des perspectives sexospécifiques dans les programmes et politiques du système des Nations Unies. UNIFEM assure dans 11 pays la présidence de groupes thématiques interinstitutions sur l'égalité des sexes, et dans quatre autres pays, il en assure la coprésidence avec d'autres organismes des Nations Unies. Dans 29 pays, UNIFEM

a collaboré à l'établissement des bilans communs de pays/plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Au siège, le Directeur exécutif d'UNIFEM dirige les activités du groupe de travail interinstitutions sur l'égalité des services visant à assurer l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les bilans communs de pays/plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et a entrepris une évaluation de la prise en compte des sexospécificités dans ces instruments qui sera utilisée pour la formation des équipes de pays des Nations Unies. UNIFEM a été le premier président du groupe de travail sur l'égalité des sexes de l'Équipe spéciale sur l'Afghanistan du Groupe des Nations Unies pour le développement, qui a dirigé le processus de nomination et d'un conseiller principal du Représentant spécial du Secrétaire général sur les questions d'égalité des sexes, qui travaillera en étroite collaboration avec le Bureau de la Conseillère spéciale pour l'égalité des sexes et la promotion de la femme. UNIFEM a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies à Islamabad à la formulation de la composante égalité des sexes du Programme d'assistance immédiate et transitoire des Nations Unies pour le peuple afghan en 2002, ainsi qu'à l'évaluation préliminaire des besoins en Afghanistan en vue du relèvement et de la reconstruction, dirigé par la Banque mondiale, le PNUD et la Banque asiatique de développement.

33. Le nombre croissant d'accords conclus avec des organismes des Nations Unies et le renforcement de la collaboration avec ces derniers ont permis à UNIFEM de progresser dans l'accomplissement de son mandat consistant à jouer un rôle de catalyseur au sein du système des Nations Unies. UNIFEM et le PNUD travaillent davantage en synergie sur un certain nombre de fronts, en partie grâce à de nouveaux arrangements qui permettent au Fonds d'exécuter des projets pour le compte du PNUD. L'exécution par UNIFEM de 11 projets du PNUD et d'autres modalités ont permis aux deux organisations de collaborer désormais à des budgets participatifs dans la région andine, à l'établissement de la première étude de base sur les disparités entre les sexes au Bhoutan ainsi qu'à l'étude sur l'effet du conflit armé sur les femmes palestiniennes. Le projet le plus important exécuté par UNIFEM pour le compte du PNUD (d'un coût de 790 000 dollars) est une initiative visant à promouvoir l'égalité des sexes au Burundi.

### Renforcement de la synergie avec le PNUD

- Le PNUD et UNIFEM, par l'intermédiaire du Programme du Réseau Asie-Pacifique pour l'égalité des sexes (APGEN), ont facilité l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et assurent la promotion de la participation des femmes à la vie économique et politique de la région.
- En 2000, UNIFEM, le PNUD et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ont collaboré à l'organisation d'une campagne visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes dans la région des Amériques, y compris la publication de 17 rapports nationaux sur la violence sexiste.
- En 2001, UNIFEM a achevé l'exécution d'un projet mondial de création de capacités qui a permis aux points de contact du PNUD sur les questions d'égalité des sexes et aux conseillers d'UNIFEM en la matière de partager des stratégies ou l'intégration des sexes spécifiques et le renforcement de la synergie entre les deux entités. Des participants de différents pays (Chili, Chine, Équateur, Fidji, Kenya, Maroc, Népal, Trinité-et-Tobago et Ouzbékistan) et du siège ont recommandé un renforcement de la coopération dans le domaine macroéconomique et dans les budgets nationaux et locaux, l'amélioration de l'accès des femmes aux technologies de l'information et de la communication, un renforcement de la lutte contre la traite des femmes et la prise en compte des sexes spécifiques dans les systèmes juridiques.
- UNIFEM s'est associé au Programme d'assistance au peuple palestinien à Jérusalem pour étudier l'impact du conflit armé sur les femmes palestiniennes. Cette étude, axée sur l'impact du conflit sur la fourniture de services ainsi que sur le statut et la condition de la femme au sein de la communauté palestinienne, sera utilisée pour l'évaluation des besoins des femmes dans les programmes d'assistance humanitaire dans la région.

34. Le renforcement de la collaboration avec ONUSIDA s'est traduit par la signature d'un mémorandum d'accord, la coprésidence

UNIFEM/FNUAP d'une équipe de travail interorganisations d'ONUSIDA sur l'égalité des sexes, ainsi que l'engagement d'ONUSIDA de financer la prestation par UNIFEM de services d'experts en matière d'égalité des sexes en Sierra Leone, en Inde et au siège du Fonds, à New York. UNIFEM exécute des projets pour le compte du FNUAP en Angola et en Indonésie, et fournit un appui technique aux spécialistes de l'égalité des sexes, de la population et du développement des équipes d'appui de pays du FNUAP. En Afghanistan, UNIFEM collabore avec le HCR au niveau des provinces à l'exécution de son programme en faveur des femmes déplacées et réfugiées.

35. Sur la scène intergouvernementale, la Commission de la condition de la femme reste une instance privilégiée permettant au Fonds de concilier le processus normatif et les réalités opérationnelles. En 2001, UNIFEM a aussi mis son savoir-faire et son expérience en matière d'égalité des sexes au service de la réunion de haut niveau du Conseil économique et social consacrée à l'Afrique, à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) tenue à Genève du 16 au 18 juillet et aux sessions du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur le financement du développement. En collaboration avec la Division de la promotion de la femme et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, UNIFEM a réuni un groupe d'experts sur l'égalité des sexes et la discrimination raciale dans le cadre des préparatifs de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée tenue à Durban (Afrique du Sud) du 31 août au 7 septembre 2001.

### C. Principes d'apprentissage et partenariats stratégiques

36. UNIFEM applique tout un éventail de stratégies pour documenter et diffuser l'analyse, les résultats et les enseignements tirés de l'exécution de ses programmes et projets. Les décideurs, les organisations des Nations Unies et les organisations féminines ont facilement accès aux informations grâce aux publications, et aux moyens audiovisuels et électroniques.

37. Dans le cadre des préparatifs de Beijing+5, UNIFEM a lancé en juin 2002 un rapport bisannuel,

intitulé *Progress of the World's Women 2000*. Le rapport examine les progrès réalisés par les femmes au cours des deux dernières décennies et analyse plusieurs indicateurs critiques, dont certains sont repris dans le Rapport sur les objectifs de développement du Millénaire. Deux publications lancées pendant la période considérée décrivent certaines stratégies efficaces de collaboration que les organisations féminines ont appliquées avec les collectivités et les médias pour combattre la violence à l'égard des femmes. L'ouvrage intitulé *With An End in Sight: Strategies from the UNIFEM Trust Fund to Eliminate Violence Against Women* présente des cas personnels et relate de façon détaillée les actions entreprises avec succès par des collectivités ou des institutions pour combattre la violence à l'égard des femmes et la violence sexuelle. Le catalogue et base de données *Picturing a Life Free of Violence: Media and Communications Strategies to End Violence Against Women* présente des images utilisées lors des campagnes contre la violence menées dans le monde entier, susceptibles d'être adaptées à des campagnes dans d'autres pays ou collectivités. Le rôle de leader que jouent les femmes dans la résolution des conflits est mis en lumière dans le document intitulé *Women's Land and Property Rights in Situations of Conflict and Reconstruction*, recueil de textes disponible en ligne qui présente des témoignages provenant d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, des États des Balkans, du Moyen-Orient et de l'Asie et du Pacifique. *Engendering Peace: Reflections on the Burundi Peace Process* illustre de façon détaillée les actions de plaidoyer menées pendant trois ans pour que les femmes du Burundi puissent s'asseoir à la table des négociations et influencer l'accord de paix. Ces publications sont disponibles sur le site Web d'UNIFEM à l'adresse <[www.unifem.undp.org](http://www.unifem.undp.org)>.

38. UNIFEM encourage l'utilisation de vidéocassettes, de CD-ROM, de radios, d'affiches et d'autres médias en vue d'atteindre des audiences plus vastes, dont le niveau d'alphabétisation est variable et dont les intérêts sont divers. UNIFEM utilise des moyens électroniques pour diffuser ses informations – sites Web, listes de débats électroniques et bases de données électroniques. Le site Web du siège d'UNIFEM est relié aux programmes sous-régionaux des États arabes, de l'Asie et du Pacifique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, de l'Afrique de l'Est, de l'Europe centrale et orientale et de la Communauté d'États indépendants.

39. Dans des activités visant à encourager l'utilisation des médias et des réseaux, UNIFEM s'efforce toujours davantage de promouvoir l'accès des femmes et de leur donner les moyens de tirer le meilleur parti des nouvelles technologies de l'information et des communications. Dans les États arabes, UNIFEM a appuyé la création du réseau des journalistes féminines arabes, Arab Women Connect (AWC), qui a pour mission de surveiller la façon dont les femmes arabes sont représentées dans les médias imprimés, audiovisuels et électroniques et d'intervenir auprès des médias afin qu'ils adoptent des approches tenant compte des sexospécificités.

40. Pour ce qui est du passage des projets isolés à des programmes thématiques s'appuyant sur des évaluations, des progrès sensibles ont été réalisés. Les exercices de planification stratégique régionale, conjugués au processus de planification interne, ouvrant la voie à une plus grande décentralisation, ont permis à UNIFEM de cibler plus stratégiquement ses initiatives. UNIFEM a lancé 11 évaluations dont les résultats détermineront l'évolution du programme et les révisions à mi-parcours.

#### **D. Gestion financière, gestion du personnel et gestion des programmes**

41. Dans l'esprit de l'examen triennal des activités opérationnelles, UNIFEM a pris des mesures de décentralisation, d'harmonisation et de simplification des procédures, conformément à l'Objectif 4 de la Stratégie et du Plan d'exécution 2000-2003 : faire en sorte que le personnel d'UNIFEM et les systèmes de gestion financière et de gestion des programmes contribuent de manière efficiente et efficace à la réalisation des objectifs et programmes de l'organisation.

42. Pour atteindre l'Objectif 4, il est essentiel qu'UNIFEM renforce ses partenariats avec le PNUD et les autres fonds et programmes afin de bénéficier des investissements qu'ils font pour mettre en place des systèmes et des processus plus efficaces et plus efficaces. Dans ce contexte, UNIFEM a appliqué trois stratégies : a) offrir des services d'appui de qualité, notamment pour la réalisation des projets; b) simplifier les procédures et les systèmes et accroître la capacité

opérationnelle; et c) soutenir la décentralisation par le pilotage de la gestion du budget des projets.

43. En 2001, UNIFEM a achevé une évaluation interne recensant ses atouts opérationnels et les obstacles rencontrés et ouvrant la voie à une plus grande décentralisation. Sur la base des résultats de cette évaluation, le Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP a approuvé en septembre 2001, lors de sa deuxième session ordinaire, le budget de l'exercice biennal, renforçant ainsi la capacité d'UNIFEM à s'attaquer à des blocages opérationnels persistants. UNIFEM dispose maintenant de deux postes de direction – ceux de directeur adjoint des programmes et de directeur des opérations – ce qui lui permet de mettre davantage l'accent sur la gestion des ressources humaines, les finances et la programmation.

44. Les services d'UNIFEM ont resserré les liens avec les services correspondants du PNUD, assurant un flux de communications constant entre les deux organisations qui permet à UNIFEM de bénéficier des changements apportés au système et procédures du PNUD. UNIFEM et le PNUD ont engagé un dialogue afin de convenir d'un accord standard pour le remboursement des services d'appui fournis par les bureaux extérieurs du PNUD. Ces divers mécanismes devraient permettre de réaliser des économies et d'harmoniser les méthode de calcul de coûts.

45. Le plan de décentralisation constitue une stratégie à long terme qui vise à rendre les opérations plus efficaces. À titre pilote, UNIFEM a introduit dans certains bureaux extérieurs des mesures de décentralisation dans la gestion du budget des projets. Les bureaux de la Barbade, de la Jordanie et du Zimbabwe sont les premiers à tester ces systèmes décentralisés, et le projet pilote sera mis en oeuvre au cours du deuxième semestre de l'année 2002.

### **E. Élargissement de la base de ressources**

46. Dans la Stratégie et le Plan d'exécution pour la période 2002-2003, UNIFEM s'est fixé pour objectif d'obtenir 40-50 millions de dollars de ressources d'ici à 2003. À cette fin, le Fonds doit atteindre trois sous-objectifs : a) renforcer et élargir les partenariats avec les donateurs bilatéraux dans les domaines d'intérêts communs; b) démultiplier les fonds affectés à la promotion de l'égalité des sexes et des droits de la femme par la mise en place de partenariats avec des

institutions multilatérales; et c) étudier les possibilités qui s'offrent de mettre en place des partenariats avec des entités spécialement responsables du secteur privé. Les stratégies mises en oeuvre pour réaliser ces objectifs sont les suivantes : a) renforcer la capacité du personnel d'UNIFEM sur le terrain et au siège ainsi que celle des comités nationaux à mobiliser des ressources; b) continuer à améliorer la qualité des rapports et celle de l'exécution des projets afin de gagner la confiance des donateurs; et c) élaborer des stratégies de communications et des médias convaincantes et ayant un bon rapport coût-efficacité pour faire connaître UNIFEM et susciter un intérêt considérablement accru dans ses travaux.

47. En 2001, la stratégie de mobilisation de ressources mise en oeuvre a visé en particulier à établir des partenariats stratégiques avec divers bailleurs de fonds sur des thèmes clefs. Le volume des contributions aux ressources de base a augmenté de 10 %, passant de 19 millions de dollars en 2000 à 21 millions de dollars en 2001, dépassant ainsi, pour la première fois dans l'histoire d'UNIFEM, la barre des 20 millions de dollars. Le volume des annonces de contributions pluriannuelles au titre de la participation aux coûts et au fonds d'affectation a également augmenté de plus de 50 % de 2000 à 2001.

#### **Partenariat avec les donateurs bilatéraux**

48. Au total, 43 donateurs et pays de programme ont contribué aux ressources d'UNIFEM en 2001. Les 10 premiers sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Italie, la Norvège, les États-Unis, le Japon, la Suède, le Canada, la Finlande et l'Allemagne. Les donateurs bilatéraux ont financé 92 % des ressources de base d'UNIFEM, et outre leurs qualités de principaux pourvoyeurs de fonds, restent des partenaires clefs. Témoignant de la confiance des donateurs, les contributions totales apportées par les donateurs bilatéraux aux ressources de base ont progressé en 2001, huit gouvernements ayant accru leurs contributions. En outre, les représentants d'UNIFEM sur le terrain continuent d'agir directement en association étroite avec les organismes bilatéraux de leur région. Les activités relatives à la mise en oeuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans les États arabes et les activités de suivi de Beijing+5 en Asie du Sud bénéficient du soutien des Pays-Bas. L'Agence canadienne de développement international, les

Ministères du développement international du Royaume-Uni et des Pays-Bas maintiennent leur appui au projet national d'UNIFEM pour la mise en oeuvre du Programme d'action et l'amélioration de la condition de la femme au Kenya. Les États-Unis apportent leur concours à un programme visant à combattre la traite des femmes en Asie du Sud et l'Italie soutient un programme d'autonomisation des femmes et de participation à la gouvernance locale à Cuba.

#### **Collaboration avec les organisations multilatérales**

49. Conformément à son mandat, UNIFEM continue de jouer un rôle de catalyseur au sein du système des Nations Unies en constituant des partenariats avec les autres organisations des Nations Unies. Plusieurs partenariats ont permis de mobiliser des ressources supplémentaires, soit pour UNIFEM, soit pour des activités essentielles à la réalisation d'actions dans les trois domaines thématiques. En 2001, UNIFEM a géré les ressources du PNUD, de l'ONUSIDA, de l'UNICEF et du FNUAP. Par ailleurs, UNIFEM facilite souvent l'établissement de partenariats entre les ONG féminines et les organisations des Nations Unies dans les pays du programme augmentant ainsi les appuis accordés aux groupes de femmes et aux projets pilotes. Les résultats de ces approches novatrices justifiant leur extension, plaident en faveur de la prise en compte systématique des sexospécificités.

#### **Partenariat avec des fondations et des entités du secteur privé**

50. Dans le cadre plus vaste de l'objectif de l'ONU consistant à étudier les possibilités qui s'offrent de mettre en place des partenariats avec des entités socialement responsables du secteur privé, UNIFEM a étudié la possibilité d'établir de nouveaux partenariats avec des ONG internationales, des fondations privées, des sociétés et des personnes privées. À cet égard, un souci majeur est de veiller à ce que les partenariats entre UNIFEM et le secteur public respectent les valeurs et les objectifs du Fonds. UNIFEM a établi d'étroites relations de travail entre la Fondation pour les Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, qui en 2001 a accordé le don le plus important dans la catégorie « femmes et santé » au programme d'UNIFEM sur le rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits.

La Fondation Ford a accordé une aide importante pour la réalisation d'un projet de sensibilisation du personnel aux comportements sexistes dans les commissariats de police de l'Inde et a également contribué à un programme visant à créer un réseau mondial sur les sexospécificités et le changement institutionnel. UNIFEM s'est également assuré le soutien de la Fondation Noël pour un projet de vente de produits artisanaux fabriqués par les femmes mayas au Mexique tandis que Zonta International a prévu d'examiner trois concepts de projets d'UNIFEM au cours de son cycle 2002-2004.

En 2001, la Fondation Conrad N. Hilton a accordé un don de 100 000 dollars à UNIFEM, à la demande du Secrétaire général, qui a généreusement fait don de ce prix au Fonds d'affectation spéciale pour appuyer les actions visant à éliminer la violence à l'égard des femmes

51. Les bureaux extérieurs d'UNIFEM jouent le rôle de chef de file dans l'établissement des modalités de collaboration avec les partenaires du secteur privé, comme en témoignent le partenariat établi par le bureau de Dakar avec la société l'Occitane afin de trouver des acheteurs pour le beurre de karité produit par les femmes du Burkina Faso et le partenariat constitué par le bureau d'Amman avec la société Cisco Systems pour appuyer la mise en place et le fonctionnement d'un centre de formation aux technologies de l'information destiné aux femmes. Le Bureau du Brésil a été invité à présenter ses activités lors d'une conférence organisée par ETHOS, association d'entreprises socialement responsables, et explore actuellement les possibilités de mener des actions avec des maisons d'édition et des sociétés multinationales pour promouvoir les droits fondamentaux des femmes dans la sous-région.

### **III. Deuxième exercice biennal 2002-2003 : relever les défis et exploiter les possibilités**

52. Avec l'expansion des activités du programme dans les trois domaines thématiques, il est crucial qu'UNIFEM améliore ses systèmes afin de mettre en commun les enseignements tirés de l'expérience et de relever les principaux défis selon les domaines thématiques. UNIFEM, modeste Fonds des Nations

Unies, ne dispose que de ressources limitées pour acquérir les technologies et les systèmes qui sont nécessaires pour faciliter l'apprentissage, tout en assurant, conformément à son mandat, un rôle de catalyseur dans la prise en compte des problèmes liés aux sexospécificités et à l'égalité des sexes. Il est donc essentiel que les services d'UNIFEM et leurs partenaires effectuent des travaux de réflexion et d'analyse et diffusent les résultats de leurs travaux sur l'apprentissage de façon à atteindre un public toujours plus vaste. La formation, le temps et les incitations sont nécessaires pour assurer que chaque membre du personnel utilise pleinement les plates-formes d'apprentissage électronique tels que les réseaux intranet et extranet, en tant que contributeur et en tant qu'utilisateur.

53. Les possibilités autant que les défis liés à l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les activités du système des Nations Unies se sont multipliés. La possibilité de recourir aux services d'experts de l'égalité entre les sexes revêt une importance critique. La collaboration entre le programme de conseillers en matière d'égalité entre les sexes d'UNIFEM et le FNUAP pour ce qui est de l'envoi sur le terrain de spécialistes de l'égalité entre les sexes, de la population et du développement, et avec le PNUD et le Programme des Volontaires des Nations Unies pour ce qui est de l'envoi de spécialistes de l'égalité entre les sexes, a permis d'accroître la présence d'experts sur le terrain. L'évaluation de ces programmes fournira des renseignements utiles en 2002 qui permettront de revoir les plans d'appui en tenant compte de l'évolution de la situation. UNIFEM, avec l'appui du PNUD, étudie également la possibilité de fournir des services sur les problèmes liés à la sexospécificité à la demande des équipes de pays des Nations Unies.

54. Au cours des deux dernières années, UNIFEM a marqué de grands progrès dans le passage des projets aux programmes. Conformément à la stratégie et au plans d'exécution 2000-2003, il convient de mettre en place de nouveaux mécanismes de traçage, de suivi et d'évaluation en accordant une attention plus grande aux progrès réalisés eu égard aux résultats attendus qu'au nombre d'activités achevées. En 2002, l'objectif prioritaire a été de rendre le Groupe de l'innovation et de l'apprentissage pleinement opérationnel et de recruter son personnel afin de mettre en place les outils et les capacités qui serviront l'ensemble de

l'organisation, tout en privilégiant l'appui au personnel de terrain qui est chargé de diriger le processus d'apprentissage.

55. Il est essentiel qu'UNIFEM puisse bénéficier de la profonde réforme actuellement en cours au PNUD pour simplifier et rationaliser les processus de gestion des ressources humaines, de gestion financière et les technologies de l'information. UNIFEM poursuivra le dialogue avec le PNUD de façon à déléguer à UNIFEM de plus grandes responsabilités en matière de personnel, dans l'esprit de la décentralisation du PNUD qui est en cours. Pour cela, il faut notamment que le nouveau système de planification des ressources prenne en compte les besoins et les processus opérationnels d'UNIFEM. La décentralisation de la gestion du budget des projets devrait être entreprise à titre pilote, puis évaluée dans quelques bureaux extérieurs, afin d'appuyer plus efficacement les activités de programmes sur le terrain.

56. Alors qu'UNIFEM continue d'étudier les possibilités d'établir des partenariats avec de nouveaux donateurs, en particulier avec des sociétés, il est nécessaire de consacrer des ressources accrues au renforcement des capacités du personnel et de formuler des principes directeurs concrets afin d'assurer que ces partenariats soient bien conformes aux valeurs et aux priorités d'UNIFEM. Le renforcement des capacités et l'intensification des campagnes de sensibilisation dans les médias sont nécessaires pour constituer de nouveaux partenariats et mobiliser les ressources financières auprès de fondations et de personnes privées. C'est pourquoi UNIFEM renforce actuellement les capacités de son personnel et des membres des comités nationaux afin qu'ils puissent mobiliser plus énergiquement et plus efficacement des ressources auprès de nombreux supporters.